

Les cahiers d'histoire de la métallurgie



numéro 79 | mars 2023



Tract & extraits de la V.O 1977 -1980 (recolorisés) | Coll. IHS CGT Métaux



Roger Linet p. 4

La ville de Chargé rend hommage à Roger Linet (1914 • 2003)



Manufrance p. 12

1^{ère} partie de la SCOPD Manufrance par Willy Gibard



Décès p. 20

Ex membre du bureau et du secrétariat de la FTM CGT, Francis Grégori nous a quittés.

SOMMAIRE :

mars 2023 | n° 79

ACTUALITÉS

- Édito p. 3
- Hommage à
Roger Linet,
Chargé,
4 mars 2023 pp. 4-11

HISTOIRE

- SCOPD
Manufrance p. 12

TÉMOIGNAGES

- Association
Dassault p. 18

DÉCÈS

- Francis Grégori p. 20
J-F. Pibouleau p. 22

À LIRE, À VOIR

- Peugeot-Sochaux p. 23
Les fantômes noirs p. 24
Les otages p. 25
A. Kaminsky p. 26

ADHÉSION IHS 2023

- Organisation de + de 50 adhérents : **82 €**
Organisation de - de 50 adhérents : **22 €**
Individuelle : **22 €**

Possibilité de pré-inscription pour une demande de prélèvement avec un relevé d'identité bancaire IBAN

Règlement à l'ordre de : **IHS CGT métallurgie** •

Nom & prénom :
Organisation :
Adresse :
Tél. :
Mobile :
Mail :@.....

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT MÉTALLURGIE
94, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Cahiers d'histoire de la métallurgie n° 79

réalisés par l'IHS CGT métallurgie

01 53 36 86 38 • ihs.gas@free.fr | <https://histoire.ftm-cgt.fr/>
<https://ftm-cgt.fr/histoire-sociale-de-la-metallurgie-ihs/>



Rédaction : Isabelle Lassignardie • Claude Ven • Emeric Tellier •
Willy Gibard • Maquette : Rudy Jean-François •
Impression FTM CGT • ISSN 2494-1050



Dans les périodes de crise, l'histoire apparaît comme une référence, une source où puiser les réponses aux inquiétudes du moment. La situation que nous traversons actuellement n'échappe pas à la règle. Non contents de solliciter notre passé, il arrive que l'on s'en réclame. Il est pourtant plus qu'hasardeux de vouloir se rassurer en faisant des parallèles hâtifs, voire audacieux, avec les grands épisodes de notre histoire qui ne sont pas toujours des exemples à suivre.

Certains ont voulu, ces dernières semaines, cacher le déni démocratique du gouvernement en s'arc-boutant sur une légitimité constitutionnelle usée jusqu'à la corde.

La 5^{ème} République doit avant tout être remise en perspective dans les particularités d'une époque et les enjeux qui ont prévalu à sa naissance.

Tout juste sortie de la guerre d'Indochine, empêtrée dans les « événements » d'Algérie, la France s'engluait dans une décolonisation teintée de Guerre froide et dans une explosion de modernité que les responsables prétendaient chevaucher alors qu'ils courraient après sans savoir où cela allait les mener.

Incapables de s'entendre sur une ligne directrice, le « sauveur » de 1940 les prit de vitesse pour les mettre devant le fait accompli : lui ou le chaos.

Arrivé au pouvoir par effraction, de Gaulle concrétisa sa mainmise sur les institutions par une constitution à sa mesure.

Brice Hortefeux vient d'ailleurs de rappeler l'assentiment des Français et leur attachement pour cette 5^{ème} République au vu des 82 % de votes favorables enregistrés le 28 septembre 1958. C'était il y a 65 ans !

Tout autant, les 62 % de votes pour l'élection au suffrage universel du président de la République, instituée en 1962, n'auraient pas d'un attachement démesuré à l'homme du 18 juin puisqu'il sera mis en ballottage dès la première élection en 1965. Mais la possibilité qui lui est désormais offerte de dissolution de l'assemblée lui permet de

considérer le parlement comme une simple chambre d'enregistrement. L'instauration du quinquennat en 2000, synchronisé aux législatives, accentuera ce système de députés « godillots ».

Si le « grand homme » a su prendre acte de sa minorité lors d'un échec référendaire et renoncer aussitôt au pouvoir, son exemple ne sera jamais suivi.

Sur la réforme des retraites, tous les outils constitutionnels ont été utilisés pour affaiblir et contourner le processus démocratique. Se référer au coup de force gaulliste pour justifier un comportement anti-démocratique n'est après-tout pas si surprenant. Encore faudrait-il l'assumer.

Mais au-delà de la constitution, c'est son personnage central qui est visé. Le costume du « grand Charles », bien que rapiécé par les souverains aux petits pieds qui l'ont suivi, est élimé jusqu'à la trame. Désormais le roi est nu. Le monarque républicain a vécu mais il se refuse à l'admettre.

La propension du dernier rejeton de la dynastie à privilégier Versailles pour les visites officielles, lieu qu'il considère comme le dernier refuge de la République, est furieusement révélatrice de l'intérêt qu'il porte au peuple. Elu par défaut, pour éviter l'accès au pouvoir de l'extrême droite, il confond la légalité qui s'impose à tous, avec la légitimité qui se gagne.

À une vie démocratique qui devrait se résumer au strict respect de la constitution, l'historien Stéphane Sirost rappelle que la Russie, la Chine et même à son époque, l'URSS de Staline, sont régies par une constitution. L'essentiel n'étant pas ce qu'elle contient mais ce que les citoyens veulent y voir figurer.

Désormais le sort du pays est entre les mains des « sages » du conseil constitutionnel : neuf individus, désignés par les tenants des institutions, qui ont le loisir de dire ce qui est juste et ce qui ne l'est pas. Ce significatif aréopage va donc délibérer dans ses salons feutrés du palais royal à l'abri des tumultes barbares de la rue. Notre démocratie, minée par la violence, tient désormais à peu de chose. ●



Hommage à Roger LINET, à Chargé (Indre-et-Loire)



I l y a vingt ans disparaissait Roger LINET. Notre camarade Gilles Taupin, longtemps proche de lui, a travaillé de longs mois pour mettre sur pied un hommage à ce grand militant.

En partenariat avec le maire de Chargé, petite commune près d'Amboise où résidait Roger, une esplanade a été inaugurée à son nom, le samedi 4 mars 2023.

Une centaine de personnes étaient présentes pour évoquer la mémoire de ce syndicaliste, militant politique, résistant, déporté puis député communiste et président d'honneur de notre IHS.

En présence du maire, du député et d'un camarade, compagnon de déportation de Roger et aujourd'hui âgé de 100 ans, le secrétaire général de la FTM CGT, Frédéric Sanchez est intervenu pour restituer le parcours et la place de notre camarade dans l'histoire de notre fédération et celle de notre pays. À l'occasion des différentes prises de parole, toutes les personnes pré-

sentes ont pu mesurer la dimension exceptionnelle de son engagement.

Après que la plaque fut dévoilée, un buffet était organisé à la mairie où une exposition était installée retraçant la vie et les combats de notre camarade. Les quatre panneaux d'exposition élaborés par notre IHS ont été particulièrement appréciés.

Le président de l'Amicale des déportés du camp de Natzweiler-Struthof, Jean-Luc SCHWAB, a rappelé la détermination de Roger à la préservation du patrimoine de mémoire que constitue encore aujourd'hui le camp durant notamment les années où il assumait la responsabilité de la présidence de l'amicale.

A l'issue de cette initiative, des fleurs ont été déposées sur sa tombe.

Nous remercions Gilles Taupin, le maire de Chargé et le petit-fils de Roger, ainsi que son épouse, pour leur investissement et cette belle journée en hommage à un camarade qui a laissé une marque parmi les métallos. ●



Une exposition Roger LINET par l'IHS Métaux



Roger LINET est président d'honneur de l'IHS Métaux, il comptait pour notre institut de lui rendre hommage à l'occasion des 20 ans de sa disparition. Nous avons donc proposé au camarade Gilles Taupin, initiateur de l'hommage du 4 mars, de réaliser une exposition composée de quatre panneaux chronologiques, retraçant le parcours militant et politique de Roger.

Une première partie fait le récit de son arrivée en région parisienne au début des années 1930, de ses engagements contre le fascisme, des luttes pour les progrès sociaux au moment des grandes grèves qui accompagnèrent le Front populaire.

Le volet suivant s'attarde sur son engagement dans la Résistance, sa déportation et

son internement aux camps de Natzweiler-Struthof et de Dachau.

L'après-guerre est développée dans un troisième panneau au prisme de ses responsabilités à l'Union syndicale des métaux de la Seine, au syndicat de Renault-Billancourt et comme député communiste de la Seine.

Enfin, la dernière partie est consacrée à ses contributions au développement et au fonctionnement des réalisations sociales des militantes et militants métallurgistes. ●

Cette exposition a pour vocation d'être présentée autant que possible. Elle peut être prêtée à vos orgas, dans le cadre d'une initiative, par exemple.

Renseignements :

ihf@ftm-cgt.fr ou 01 53 36 86 38





À notre camarade Roger

Allocution de Frédéric SANCHEZ, secrétaire général de la FTM CGT | 4 mars 2023, Chargé (Indre-et-Loire)



De gauche à droite : F. Lemettre (secrétaire de la FD PCF 37), J-M Bodin (vice-président honoraire du Conseil régional Val-de-Loire), M. et Mme Linet, P. Dupré (maire de Chargé), M. Labaronne (député), Jean Villeret, ancien déporté et ami de Roger, J-L Schwab, président de l'amicale des anciens déportés du Struthof et Gilles Taupin.

Evoquer la mémoire de Roger LINET c'est remettre au-devant de la scène ces grandes figures de notre syndicalisme CGT et de notre fédération. Ils ont marqué notre histoire et tracé un chemin que nous tentons aujourd'hui encore de prolonger. Ambroise CROIZAT, Benoît FRACHON, Henri ROL-TANGUY, Jean-Pierre TIMBAUD, Henri GAUTIER, Suzanne MASSON, Henri KRASUCKI, Jean BORNE, Louis GATIGNON... ils sont si nombreux qu'il semble vain de vouloir en dresser la liste. D'autant plus qu'il y en a tant qui sont restés anonymes.

Mais en ce jour c'est de Roger qu'il me revient de parler.

C'est un lourd héritage. Lourd de fierté et de reconnaissance, mais aussi d'admiration.

Métallo, fils de métallo, il a toujours gardé au cœur le monde ouvrier dont il est issu.

Monté à Paris dès 1933, il va vivre les événements qui dessineront **un siècle de luttes violentes, d'horribles répressions mais aussi d'avancées sociales.**

Roger tenait à nous rappeler les réalités du monde du travail qu'il a connu dans sa jeunesse. L'incertitude, l'angoisse, les conditions de travail, la misère mais aussi **la solidarité au quotidien et dans les luttes.**

Les émeutes des ligues d'extrême droite de février 34 furent pour lui, comme pour ses camarades, la démonstration que l'unité et le combat étaient nécessaires pour échapper au piège dans lequel s'étaient effondrés les travailleurs italiens et allemands avant que vienne celui des espagnols.

Le militantisme durant les années trente était difficile. **Un combat dur, âpre et souvent dangereux.** La prise de parole, à la volée, aux portes des usines pouvait rapidement se transformer en course poursuite pour échapper aux forces de l'ordre qui guettaient tous les agitateurs. Sans compter les **difficultés financières des camarades** permanents confrontés aux moyens limités, issus des rares cotisations des adhérents. Investis dans une activité acharnée, ils ne savaient jamais s'ils



disposeraient de quoi dégager un salaire en fin de mois.

Enfin, au printemps 36, grâce à l'unité et la réunification de la CGT, vient **la victoire du Front populaire**. Le syndicat des métaux parisien passe en quelques jours de 10 000 à 200 000 adhérents. Il y a désormais la queue devant le bureau d'Henri Gautier, le trésorier, chargé d'enregistrer les adhésions. Mais cet afflux soudain, nécessite aussi plus de cadres et de militants actifs.

Et le Front populaire n'est pas une totale avancée pour tous. À la demande pressante de Jean-Pierre Timbaud, **Roger accepte de devenir permanent**. Toutefois, cela lui réduit ces revenus. En effet, P3 dans son usine, il ne touche désormais qu'un salaire de P1, référence dans le syndicat. Citons Roger : « cela n'arrangeait pas les affaires à la maison, où mes arguments n'ont jamais été assez convaincants pour rallier ma femme à mon avis : "Tout le monde est augmenté, toi tu es diminué ! Tout le monde profite de la semaine des deux dimanches, toi tu es toujours pris, tu n'es jamais à la maison, ni le samedi, ni le dimanche !" ».

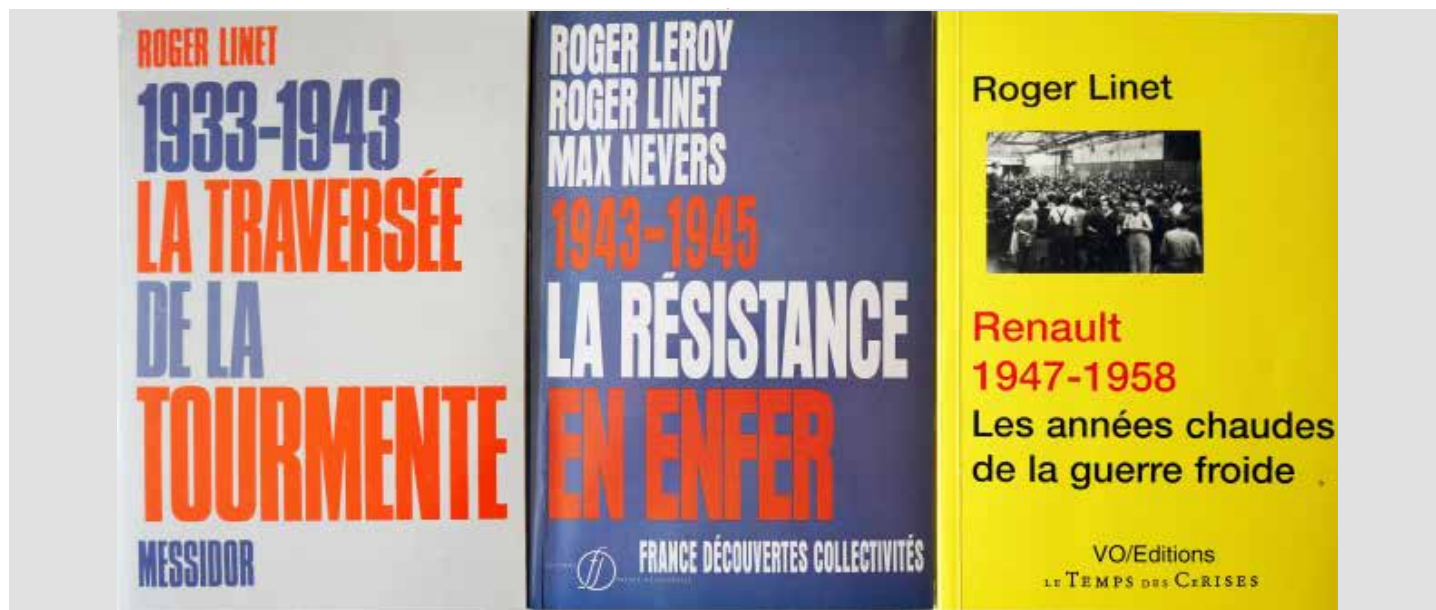
Le front syndical, de l'usine à la rue, pénètre parfois au sein du ménage.

Pour les hommes de cette époque comme le dira Benoît Frachon, **le syndicalisme devait être utile au quotidien**. Les sommes importantes qui sont engrangées avec ces centaines de milliers de nouveaux adhérents, ne sont pas neutralisées comme un trésor de guerre mais investies aussitôt dans la réponse aux besoins immédiats. **Les métallos donnent mission à Henri Gautier de construire le patrimoine immobilier qui constitue la base des réalisations sociales : La Maison des métallos**, ancienne fabrique d'instruments de musique, au 94 de la rue d'Angoulême, qui

deviendra la rue Jean-Pierre Timbaud à la Libération, est la première pierre d'un panel complet. **L'école de formation de l'impasse de la Baleine, la polyclinique des bluets, les châteaux de Baillet et Vouzeron** pour le repos des vieux métallos et des malades, l'accueil des enfants dont ceux des républicains espagnols, les week-ends à la campagne et la fête des syndicats, **l'aérodrome de Persan-Beaumont** pour développer l'aviation populaire. Ainsi du siège du syndicat, aux salles de réunion, de la librairie populaire à la formation des chômeurs et des accidentés du travail, de l'assurance et de la mutuelle des métallurgistes, aux vacances et au repos, **l'ensemble des actes de la vie des salariés est pris en compte**. Avec un peu d'argent, **les métallos CGT redonnent de l'espoir et de la joie** à des milliers de travailleurs et à leur famille.

Roger est de cette génération qui a su construire ce qui encore de nos jours demeure **une richesse inégalée** et qui reste, près d'un siècle plus tard, **la démonstration que l'on peut répondre aux attentes du monde du travail**. Un enjeu toujours d'actualité.

Mais **le Front populaire**, à l'image de Léon Blum **s'essouffle**. Celui-ci déclare qu'il ne peut rien contre le mur de l'argent. Jean Pierre Timbaud rétorque : « le mur de l'argent on l'enfoncé ! » Hélas, **la suite est cruelle pour tous les militants**. Sous la férule de Daladier, signataire des accords honteux de Munich avec Hitler, le patronat prend sa revanche. **L'appel à la grève générale de novembre 1938 est un échec** et se solde par 800 000 licenciements dont 10 000 militants. La syndicalisation est en chute libre. Roger ne pourra agir qu'indirectement dans cette période. **Appelé sous les drapeaux en avril 37, il n'est rendu à la vie civile que fin 38.**



Les ouvrages de Roger Linet, disponibles auprès de notre institut

Durant cette période, malgré la solidarité des travailleurs français, **les républicains espagnols**, ignorés par le gouvernement de Blum, **sont écrasés par les forces fascistes** de Franco, aidées de Mussolini et d'Hitler.

Bientôt c'est la guerre et Roger se retrouve de nouveau sous l'uniforme. La mobilisation est générale, tout comme la débâcle au printemps 40 devant les hordes nazies. La drôle de guerre se termine subitement pour lui en mai 40. **Fait prisonnier par les allemands, il s'évade de la forteresse de Laon et le 15 septembre, il est à Paris.**

Prudent et méfiant, il organise aussitôt **sa vie clandestine** et renoue avec **l'action syndicale**. Les temps sont troubles, les contacts difficiles, les arrestations nombreuses parmi les militants dès le mois d'octobre. Mais pour Roger et ses camarades, il faut **reconstruire une forme de syndicalisme.**

En décembre 40 il y a déjà plus de cent **comités populaires de la métallurgie** dans la région parisienne avec des **cahiers de revendications**. Mais rapidement tout devient

illégal comme le simple refus de faire des heures supplémentaires jugé comme hostile à l'occupant. Toutefois c'est souvent du matériel saboté qui est transporté par des trains rapidement immobilisés par les cheminots.

Pour assurer la protection des camarades qui reprennent la parole, on crée l'Organisation Spéciale, constituée de militants armés. Ses débuts sont difficiles, avec de moyens bien dérisoires. Les premiers dispositifs dont ils disposent se réduisent à une poignée de poivre qu'ils jettent au visage des policiers. Plus tard viendront les matraques face à des flics armés. Un jour, **Roger n'hésite pas à menacer un gendarme lors d'une prise de parole publique, avec simplement son doigt pointé dans sa poche.** Mais au prix de combien d'arrestations, de tortures, d'exécutions. Ce sont les **prémices de la Résistance**. Des hommes démunis mais déterminés. Aux **graffitis sur les murs**, aux **tracts** parfois simplement manuscrits, aux **papillons lancés à la volée** suivront les premiers **sabotages** bricolés dans les ateliers. Fallait-il qu'ils y croient.



Qu'ils aient la fibre comme on dit. **Ce sont eux qui, avec si peu de moyens mais tant de courage, d'ardeur et d'enthousiasme ont redonné son honneur à la France** et lui ont permis de reprendre toute sa place dans le concert des nations. **Roger** fut de cette génération. Il fut acteur, mais aussi responsable et **dirigeant de ces actions clandestines** toujours plus dangereuses.

Rapidement Vichy interdit les organisations syndicales et remet en place le corporatisme par sa « Charte du travail » afin de museler les revendications et leur ôter toute dimension politique.

Au printemps 41 ce sont les mineurs qui entament une grève. La plus importante jamais organisée dans l'Europe occupée. Durant deux semaines **ils tiennent tête aux nazis et à leurs complices de Vichy.** A un ingénieur qui leur demandait de reprendre le travail une fois leurs revendications satisfaites, un mineur répondit : « maintenant nous voulons des fusils ». **La répression sera terrible.**

Les **actions syndicales** deviennent par la force des choses des actions patriotiques, des **actes d'opposition à la collaboration et à l'occupant nazi.** Les objectifs sont de plus en plus sensibles et importants et par là même dangereux. Bientôt les organisations spéciales ne suffisent plus et les FTP sont créés dans le cadre du Front national du Parti communiste.

En juillet 41 Roger est responsable du déraillement d'un convoi ferroviaire à Epinay-sur-Seine. Une affiche offre 1 million à ceux qui permettront l'arrestation des terroristes.

Les actions violentes deviennent incontournables. En août le **colonel Fabien abat un officier** dans le métro parisien. En octobre, c'est à Nantes qu'un colonel allemand est

abattu. **En répression, Vichy livre aux nazis 53 otages à fusiller dont les vingt-sept de Châteaubriant** où figure le camarade Timbaud et un adolescent de 17 ans, Guy Mocquet. Désormais c'est la lutte à mort. De Gaulle peut rappeler de Londres que la consigne est de ne pas tuer d'allemand sur le territoire national, en France, l'opinion publique a ouvert les yeux. **L'émotion a sonné la fin de l'esprit de soumission.**

Bientôt **celui qui est devenu le commandant Rivière est un élément important du dispositif des FTP.** Les actions deviennent offensives. La propagande, les sabotages, les attentats se multiplient mais aussi les arrestations, les tortures, les déportations et les exécutions. **Le 21 janvier 1943, Roger est arrêté.** Un camarade, sous la torture, a livré son adresse. Au chef des brigades spéciales qui lui gueulait au visage : « on te tient et on va te dévorer ! », il répondra : « ça n'a pas d'importance, vous avez soixante-douze kilos à couper en morceaux mais vous en crèverez ! ». Enfermé à Fresnes, menottes aux poignets durant un mois et demi, il est emmené rue des saussaies, à la gestapo, le 4 mars 43. Là un colonel allemand lui prédit : « vous n'avez pas peur de la mort ! Mais, avant, il y a la souffrance !... ».

Déporté au camp de Natzweiler-Struthof, enregistré Nuit et Brouillard, condamné à disparaître sans laisser de trace **il se montrera plus actif, solidaire et combattant que jamais.** Il luttera contre l'épuisement, la faim, la maladie, la souffrance et l'individualisme qui mène à la mort. On se demande comment, à lire son témoignage dans le livre qu'il écrira bien plus tard, il a pu en réchapper.

D'autres que moi reviendront sur cette terrible expérience qui forgera, comme si cela



pouvait être possible, un militant politique et syndical plus convaincu et déterminé que jamais.

Dans un souci de conservation de ce témoignage concret, que certains auraient voulu effacer des paysages alsaciens et de la mémoire nationale, **il n'hésitera pas à assurer la présidence de l'amicale des déportés**.

Il aura soin de faire venir sur les restes du camp les jeunes générations de militants. **Accompagné de ses compagnons de Résistance et de déportation**, de ses frères comme il disait, **Roger Leroy** et **Max Nevers**, il saura nous **montrer la réalité du monde, dans son horreur et sa grandeur**. Le souvenir des métallos ayant vécu ses moments si particuliers restes gravés dans leurs mémoires.

Très attaché à son organisation, **sa première visite à son retour de déportation est pour sa fédération**. En pleine préparation du 1^{er} congrès d'après-guerre, Louis Gatignon chargé de l'hommage aux disparus, entendant parler de Linet, demande à Roger avec ses 40 kg de moins, s'il savait où trouver une photo du camarade. Celui-ci lui répondit : « Et bien ! tu peux la prendre ta photo ! » Il intègre aussitôt l'autre liste, celle des candidats au comité exécutif fédéral.

Secrétaire CGT des métaux de la région parisienne dès son retour à Paris, Benoit Frachon, lui demande en 1947 d'aller donner **un coup de mains pendant quelques jours aux camarades de Renault à Billancourt. Il y reste onze ans**. Il affronte durant ses années tous les grands rendez-vous syndicaux et politiques des années cinquante. Il le vit au cœur de ce bastion que constitue **la régie nationale, lieu sensible, révélateur de l'état d'esprit des travailleurs de l'époque**. Cet homme, qui a vécu des expériences si

douloureuses, reste un militant combattif et avisé. Il livrera son regard sur cette nouvelle responsabilité au travers d'un livre qu'il intitulerait si justement : « les années chaudes de la guerre froide ».

Puis **en 1958, il est sollicité pour assurer la direction de centre de rééducation professionnelle Suzanne Masson**. Ce centre porte le nom d'une camarade résistante, exécutée par les nazis, à Hambourg en 1943 et que Roger a bien connu. Il est en charge de la réadaptation professionnelle des travailleurs handicapés.

Roger est choisi car l'enjeu est de taille. En effet **l'établissement est menacé de fermeture**. Il faut **reprendre en main la gestion, répondre aux exigences ministérielles**, regagner la confiance d'une partie du personnel. Pour cela il met en place **un collectif de direction**, réorganise les services techniques et les équipes de formation, œuvre à **l'amélioration de l'accueil des stagiaires**, organise des groupes de suivi pluridisciplinaires et étoffe le service médical jusqu'à **créer un véritable service médico-social en 1963** ! Le centre Suzanne Masson en sort renforcé. Roger a de nouveau fait souffler son énergie et son enthousiasme et créé les conditions pour le développement et l'innovation au service des travailleurs.

Parmi de nombreux documents, notre archiviste a découvert dernièrement un émouvant document. C'est **le journal que Roger tenait au jour le jour, sur un petit carnet, durant mai 68**. Il y note les **événements sociaux et politiques** ainsi que **l'organisation en interne du personnel et des usagers du centre**. Tout y est indiqué : le planning des tâches des différentes sections syndicales, revendications, organisations, débats et conférences éducatives, écriture et tirage



des tracts, équipes de collage d'affiches mais aussi prise de parole quasi quotidienne de Roger dans ses moments de mobilisation et de négociations. Et cette note du 21 mai 1968 : « **la confiance est contagieuse. Des ouvriers qui ont encore travaillé aujourd'hui, et qui iront encore au travail demain matin, parce qu'ils ne croient pas qu'ils peuvent se joindre au mouvement, seront peut-être en grève, et ils seront rayonnants de joie ! Confiance reposant sur une force tranquille, une force contre laquelle on ne peut rien !** »

Superbe citation de notre camarade, si juste, pleine de confiance et d'une si forte actualité pour nous.

Sollicité par Jean Desmaison, secrétaire général de la fédération des métaux à la fin de années 80, **il participe activement à la réappropriation de leur histoire par les métallos**. Présent à chaque congrès, il recoit à plusieurs reprises le bureau fédéral dans sa demeure des bords de Loire.

Chaque année, le secrétariat de la FTM donne rendez-vous à ses illustres anciens Henri et Cécile Rol-Tanguy, Max Nevers et Roger Linet pour un repas convivial qui reste dans les mémoires.

Autant de **moments riches d'enseignements**.

Il devenait donc naturel pour **Roger** et son camarade **Henri Rol-Tanguy** d'accepter d'être **les présidents d'honneur de notre institut d'histoire sociale** lors de sa création en 2001.

Les dernières années de sa vie il saura les consacrer à une autre mission. À la demande des camarades et avec l'aide de sa fédération de la métallurgie, **il reviendra sur ses années d'engagement, mettant par écrit son parcours et notre histoire**, celle de notre pays.

La grande histoire vue à hauteur de militant syndical et politique.

Prenez connaissance de **ses ouvrages**. Ils vous permettront de **prendre conscience de ce que furent ses cinquante années de militantisme**. Vous y lirez des anecdotes, des précisions sur la réalité de la lutte, du combat pour la libération et la satisfaction des revendications. Mais aussi **une analyse politique issue d'un vécu empreint de sueur, de souffrance, de sang, de volonté et d'enthousiasme**. Un parcours qui permet de mieux appréhender le climat politique et social de ces années cruciales du vingtième siècle. **Un chemin qu'il a voulu tracer pour ceux qui suivront, pour nous qui poursuivons son combat pour la dignité et l'émancipation de l'homme**.

Il nous a laissé par **ses livres un outil précieux** pour les nouvelles générations.

Jusqu'au bout il aura rempli sa tâche.

Il y a vingt ans qu'il nous a quitté. Certains camarades conservent encore **le sourire bienveillant et l'attention qu'il portait sur les jeunes militants**. Mais au-delà de l'honneur et de l'avantage de l'avoir rencontré nous conservons sa mémoire.

Merci à tous ceux qui ont permis, en ce jour, de lui rendre hommage.

C'est au nom de la FTM, la fédération de la métallurgie, que nous te saluons, Roger, humblement, dignement, avec respect, reconnaissance et amitié.

Camarade Linet, tu as écrit de belles pages de notre histoire et tu restes parmi-nous à jamais.

Ton enseignement est cher à tous les métallos.

Merci à toi. ●



La SCOPD Manufrance : une histoire coopérativiste oubliée [1^{ère} partie]

Article de Willy Gibard, doctorant en science politique, membre du Pôle Économique CGT 2019-2022

En 2022, l'IHS CGT Métaux a accueilli Willy Gibard pour la consultation des archives relatives à Manufrance conservées dans les fonds de la FTM. Ces archives n'avaient pas encore été étudiées par des chercheurs. Willy a accepté de nous faire partager une partie de ses recherches dans un dossier intitulé La SCOPD Manufrance : une histoire coopérativiste oubliée, dont voici, dans ces Cahiers n°79, la première partie. Retrouvez la suite du dossier dans le numéro de juin 2023 !

« La CGT a réussi à Manufrance ce que la CFDT n'a pas réussi à Lip¹ », c'est par ces mots que *L'Humanité* décrivait l'expérience de reprise par les salarié.es de l'entreprise Manufrance en coopérative de production et distribution (SCOPD) en 1981. Cet enthousiasme de l'époque peut surprendre aujourd'hui tant cette période coopérativiste semble désormais méconnue voire complètement oubliée. Nous nous en sommes rendus compte, à notre plus grand étonnement d'ailleurs, lors de plusieurs visites à la bourse du travail de Saint-Etienne, les militant.es et dirigeant.es syndicaux rencontré.es ne connaissaient pas -à part de rares exception- la SCOPD Manufrance². La mort récente, de l'un des premiers directeurs généraux de cette coopérative, André Barbillat³, n'aura pas engendré une recrudescence d'intérêt pour ce moment qui reste très peu documenté⁴. Cet oubli actuel

est d'autant plus étonnant qu'il s'agissait à l'époque d'une reprise majeure et déterminante pour la CGT, contre des hommes d'affaires peu scrupuleux (Bernard Tapie notamment), et d'un gouvernement socialiste rétif à laisser la CGT gérer une aussi grosse entreprise. Face à l'étendue des défis, avec un outil industriel obsolète dû aux faibles investissements passés, des contraintes politiques et économiques fortes, et des tensions internes, cette expérience ouvrière se terminera en avril 1985, après quatre années d'une expérience à la fois riche et douloureuse.

C'est sur cette histoire méconnue que nous allons revenir dans ce dossier. Nous observerons dans un premier temps les conditions de la reprise en coopérative, et les difficultés auxquelles elle a été confrontée, ces dernières sont à réencaster dans les dynamiques politiques et sociales de la période. Nous reviendrons dans le prochain numéro des Cahiers d'histoire sociale de la métallurgie (n°80), sur un pan encore plus méconnu de la coopérative Manufrance : les pratiques concrètes au sein de la coopérative. Et tenterons de soulever quelques questionnements d'une gestion coopérative en milieu capitaliste⁵.

Une reprise mouvementée

Les statuts de la SCOPD Manufrance sont officiellement déposés le 26 décembre 1980 par vingt militants de l'UGICT CGT de Manufrance. La coopérative, elle, (re)démarrera

¹ *L'Humanité*, 13 juin 1981.

² Ces observations sont corroborées par Lucas Winiarski qui a réalisé une thèse à l'UL de Saint-Etienne.

³ Voir biographie d'André Barbillat publiée dans les *Cahiers d'histoire de la métallurgie*, IHS CGT Métaux, n°71, avril 2021 ou sur <https://ftm-cgt.fr/andre-barbillat>.

⁴ À l'exception notable du mémoire de M2 d'Emeric Tellier, *Organisation, acteurs et pratiques juridiques et judiciaires de la CGT*

entre 1968 et 1992, Université Paris 1, juin 2008. Et de Philippe Munck, *Nous accusons*, Paris, Vo éditions, 1993.

⁵ Les matériaux et sources de ce dossier s'appuient sur le dépouillement des archives départementales de la Loire, et des archives CGT fédérales et confédérales, mais également sur les archives de différents ministères. Ce dossier est issu d'une recherche doctorale plus large en cours en science politique à l'Université Lyon 2. Pour une perspective historique et confédérale de « l'économie sociale et solidaire » à la CGT, nous renvoyons au dossier dans le cahier de l'IHS confédéral de décembre 2022, n°164.



Les fondateurs de la SCOPD Manufrance, membres de l'UGICT CGT, le 21 janvier 1981 [36J5] © DR | Archives départementales de la Loire.

l'activité de production près de six mois plus tard, après que le tribunal de commerce ait validé la mise en location gérance à la SCOPD d'une partie des activités de la Société Manufrance Nouvelle le 22 juin 1981.

Le contexte de cette reprise s'inscrit dans un long processus de lutte, et de crises au sein de l'entreprise Manufrance. Sans se vouloir exhaustif, un rapide retour sur les nombreuses luttes qui précédèrent cette reprise est indispensable afin de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit cette initiative.

1977-1980 : Les déboires d'une entreprise florissante

L'histoire de l'entreprise Manufrance est

riche. Créée en 1885, son fondateur Etienne Mimart (figure du patronat local, alliant paternalisme et mécénat) qui avait décidé de léguer son entreprise à ses salarié.es, modifia son testament après une longue grève ouvrière en 1937, et légua la moitié de son entreprise à la ville. Cette décision aura son importance dans la reprise en coopérative par les salarié.es comme nous le verrons plus tard.

Jusqu'au milieu des années 1970, l'entreprise connaît une forte croissance économique (en 1960 le catalogue était tiré à 720 000 exemplaires, et la revue « le chasseur français » à 600 000) puis Manufrance est confrontée à de mauvais choix de gestion



et à un manque important d'investissement⁶. Son nouveau PDG, André Blanc, propose un plan de redressement de l'entreprise en 1977. Ce plan est très mal accueilli par les organisations syndicales et particulièrement par la CGT (qui est fortement majoritaire), qui y voit une volonté de démanteler l'entreprise. Les effectifs connaissent sur la période une importante décrue passant de 4026 salariés en 1974 à 2520 en 1978⁷.

Un événement politique important va marquer cette décennie : l'élection en 1977 de Joseph Sanguedolce (communiste et ancien secrétaire général de l'Union Départementale CGT de la Loire) à la mairie de Saint Etienne. Son élection se base notamment sur la promesse de maintenir les emplois à Manufrance. En effet, malgré les augmentations de capitaux, la ville détient toujours un tiers des actions de l'entreprise Manufrance, ce qui reste largement suffisant pour peser sur les décisions du conseil d'administration. Le plan « Blanc » est ainsi rejeté par les représentants de la municipalité, et André Blanc remet sa démission en 1977. L'entreprise va rencontrer alors une période de forte instabilité, avec de nouveaux licenciements, et des investisseurs qui tardent à arriver. De nombreuses manifestations sont organisées, et l'occupation de l'usine est votée en avril 1979⁸, le syndicat CGT de l'entreprise dénonce la faiblesse des investissements et les promesses non tenues du gouvernement de droite : « Manufrance est avant tout une affaire politique, la droite essayant de faire supporter à une Municipalité de Gauche, dont le Maire est communiste, les responsa-

bilités qui incombent à sa propre politique⁹. » Face à ces problèmes de trésorerie, la « Société nouvelle Manufrance » est créée le 22 mai 1979, et un contrat de location gérance est signé avec l'ancienne société le 14 juin 1979. La création de cette nouvelle société permet de redémarrer l'activité sans récupérer les dettes de l'ancienne entité. Cependant, les liquidités restent insuffisantes pour une relance pérenne de la production, et certains des nouveaux actionnaires (Macif et Equitas) démissionnent dès le mois d'août 1980. De nouvelles manifestations massives ont lieu, en juin, puis en septembre 1980, la lutte des « Manu » prend une ampleur nationale, avec le lancement d'une « carte soutien » de la part du maire de Saint Etienne relayée par la direction confédérale de la CGT et le Parti Communiste. Georges Séguéy alors secrétaire général de la CGT prend la parole durant un meeting à Saint Etienne en septembre 1980 : « Nous exigeons du Gouvernement qu'il tienne ses engagements, qu'il verse immédiatement les 150 millions, sans condition pour la relance de Manufrance¹⁰. »

Dans ce contexte de tensions et de luttes, la liquidation de la société nouvelle Manufrance est prononcée en octobre 1980. L'ancienne entité qui possédait toujours les actifs et les fonds de l'entreprise est divisée en trois morceaux par le tribunal de commerce : la partie chasseur français, la partie vente par correspondance et enfin la partie fonds de commerce dénommé « divisions des produits manufacturés. » Bernard Tapie, connu pour ses stratégies affairistes de rachat et reventes d'entreprises en difficultés, en a profité pour devenir le président de la marque Manufrance durant cette période,

⁶ Solange Bidou et Agnès Goudail (dir.), *Manufrance, histoire et archives*, Archives départementales de la Loire, 2016.

⁷ Archives départementales de la Loire, carton n°36J3. Dossier CGT Manufrance, « 1977-1979, deux années d'une lutte acharnée pour la sauvegarde de notre gagne-pain », le 24 juillet 1979.

⁸ *Ibid.*, p. 5.

⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰ Archives départementales de la Loire, carton n°36J3. Communiqué n°415-80, 18 septembre 1980.



CGT MANUFRANCE CGT

NE LAISSONS PAS CET AFFAIRISTE

VEREUX ET SES SBIREs



SUCER LE SANG DE NOTRE

ENTREPRISE

imprimé par nos soins

Caricature de Bernard Tapie, affiche CGT Manu-france, fonds des archives de la FTM CGT, carton n°1264 | coll. IHS CGT Métaux.

espérant réaliser une plus-value importante grâce au découpage de l'entreprise centenaire. Sa présence est fortement décriée par la CGT -à travers la publication notamment de caricatures satiriques- comme nous pouvons le voir ci-dessous.

Alors que l'entreprise est morcelée par le tribunal de commerce, et que la location gérance de certaines des parties commencent à être accordée à des entreprises extérieures, une idée nouvelle émerge : créer une Coopérative de Production et de Distribution pour sauver les emplois.

La création au carrefour d'enjeux politique et syndicaux en tension (1980-1985)

Le contexte de cette création s'insère

donc dans un long processus de luttes et de restructurations. Mais jusqu'à la fin du mois de décembre 1980, aucune mention de la création de coopérative n'apparaît dans les archives. Comme nous pouvons le voir par exemple dans une conférence de presse donnée 10 jours seulement avant la création de la SCOPD à Saint-Etienne par André Sainjon, le 18 décembre 1980¹¹ où seules sont évoquées -et critiquées- les assignations en justice de militant.es et la demande d'évacuation faite aux salarié.es qui occupent leur entrepôt du cours Fauriel. Ce constat nous éclaire sur la probable grande précipitation dans laquelle ont été déposés les statuts de la SCOP. Dépôt qui a lieu, nous le rappelons le 26 décembre 1980. Six mois plus tard, Henri Krasucki se rappelle : « Jusqu'au dernier jour la bataille a été difficile ... c'est donc le bureau confédéral de la CGT qui a pris l'initiative de demander à son UGICT d'étudier et de mettre sur pied le lancement de la coopérative avec les syndicats CGT de Manufrance¹². »

Alors que le temps pressait pour sauver les emplois, c'est donc une initiative qui émane directement du bureau confédéral et qui s'appuie sur la section UGICT de Manufrance¹³ pour déposer les statuts de la coopérative. La sociologie des créateurs de la coopérative influencera cette dernière, nous le verrons, alors que des tensions sur la stratégie et les débouchés à donner à la lutte apparaissent déjà fin 1980 entre le syndicat ouvrier et le syndicat UGICT Manufrance. Le dépôt des statuts de la SCOPD ne signe pas la fin de la lutte, bien au contraire, le tribunal

¹¹ Archives de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie, carton n°312. Conférence de presse présentée par André Sainjon (SG FTM-CGT) à Manufrance, 18 décembre 1980.

¹² *L'Humanité*, 12 juin 1981.

¹³ Archives de la FTM, carton n°312, Introduction présentée par Bernard Menuet au bureau fédéral du 8 décembre 1980.



de commerce accorde la location gérance de la seule « division des produits manufacturés » à la coopérative seulement six mois plus tard. Et un accord est officiellement signé avec Bernard Tapie en septembre 1980. La coopérative hérite donc du troisième morceau -le moins rentable- de Manufrance, malgré les nombreuses protestations de la CGT envers le gouvernement pour récupérer l'entièreté des activités de l'entreprise.

Selon un document interne, ce sont 487 salarié.es qui reprennent l'activité en juillet 1981, ce chiffre s'élève rapidement à 599 dès décembre de la même année¹⁴. La coopérative se retrouve confrontée dès le début à de nombreuses difficultés qui sont à réinsérer dans les dynamiques politiques et sociales de la période. La première difficulté importante provient tout d'abord du démantèlement de l'entreprise, la coopérative est ainsi amputée dès le départ de la partie vente par correspondance ainsi que de la revue *Le chasseur français*, qui sont les plus rentables. Un nouveau catalogue de vente par correspondance est lancé en 1982, mais ce dernier n'aura pas la réussite escomptée et sera vite arrêté. Sans ces deux parties les plus rentables il semblait rétrospectivement très difficile pour la coopérative d'être profitable rapidement.

La deuxième difficulté provient du manque de soutien financier qui pourrait être interprété comme un manque de soutien politique. Alors que l'élection de François Mitterrand laisse présager tout d'abord un vent d'optimisme au sein de la coopérative naissante¹⁵, les coopérateurs sont très vite confrontés à des aides financières qui

¹⁴ Archives départementales de la Loire, carton n°237 J164. Historique de l'évolution du personnel, 1981-1985.

¹⁵ Archives nationales, carton n°19870344/6, lettre du 29 septembre 1981 envoyé par l'UGICT CGT et CGT Manufrance au ministre de l'Industrie.

tardent à arriver. Une lettre de Henri Krasucki et de René Leguen critique ainsi la « politique de l'édredon » du gouvernement dès septembre 1981 directement auprès du Président de la République¹⁶. Au niveau de la direction de la coopérative, le PDG Paul Chaumont (militant CGT et PDG bénévole de la SCOPD de 1981 à 1983) s'alarme à son tour de cet état de fait un mois plus tard auprès du Ministre du travail : « Manufrance vit sur les capitaux apportés par les salariés et les coopérateurs extérieurs, et sur la commercialisation de ses produits et ses réserves en trésorerie s'épuisent¹⁷. »

Ce peu d'empressement de la part du gouvernement est étayé par l'analyse des archives nationales et notamment du ministère des finances. Une semaine après la lettre de Paul Chaumont, les hauts fonctionnaires des finances dans leur perspective gestionnaire retardent l'attribution des financements à la SCOPD afin d'avoir de nouvelles garanties d'expertise :

« La nécessité d'un nouveau délai de réflexion pour la définition d'une position sur ce dossier suscitera probablement des réactions négatives de la part de la SCOPD. Cependant, j'attire l'attention de M. Delors sur le

¹⁶ Archives confédérales, carton n°359 CFD 13, Lettre d'Henri Krasucki et de René Leguen au Président de la République, 18 septembre 1981 : « Il se trouve qu'en dépit de nos interventions auprès de tous les ministres concernés et de leurs représentants, auprès de tous les échelons du gouvernement et du pouvoir, en dépit des démarches faites par les dirigeants de la SCOPD Manufrance, ceux-ci se heurtent à un blocage de la part des pouvoirs publics. Aucune des aides de toute nature qui normalement sont dues, de par la législation même, aux entreprises dans cette situation n'a encore été versée y compris celles qui sont spécifiques aux coopératives ouvrières. (...) Aucun ministre ne refuse mais il ne se passe rien. La politique de l'édredon. Nous en avons l'expérience. Nous ignorons ce qui relève d'une éventuelle volonté politique, ce qui relève de la responsabilité de tel ou tel ministre ou ce qui relève de la mauvaise volonté ou de l'inertie de tel ou tel de leurs collaborateurs ou représentants de la haute administration d'un ministère ou de l'autre. »

¹⁷ Archives départementales de la Loire, carton n°237 J6, lettre de Paul Chaumont le 24 novembre 1981 au ministre du Travail.



fait que les véritables problèmes de trésorerie ne commenceront à se poser que dans le courant du mois de janvier prochain, ce qui nous laisse suffisamment de temps pour réaliser la contre-expertise souhaitée. En effet, la couverture de l'échéance de trésorerie annoncée par la coopérative pour le mois de décembre (2,5 millions de francs), dont le montant me paraît au demeurant surestimé, ne devrait pas poser de difficultés insurmontables [à la SCOPD]¹⁸. »

Cette position interroge sur les buts politiques poursuivis. La décision fait en tout état de cause peser consciemment sur la coopérative -et les salarié.es- la couverture de sa trésorerie, et participe à accroître ses difficultés financières dès sa création. Le premier protocole d'accord avec le gouvernement ne sera ainsi signé qu'en mars 1982 soit plusieurs mois après la reprise de l'activité. Et la coopérative devra survivre sans aides financières jusqu'à cette date (mise à part l'aide des ASSEDIC aux reprises d'entreprise par les chômeur.euses).

Ce protocole prévoit 137 millions de francs, sous plusieurs conditions (sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici¹⁹) en plusieurs tranches, seulement la moitié sera débloquée²⁰. En 1983, la coopérative se retrouve donc de nouveau en difficultés financières. Un nouveau protocole encore plus contraignant est signé avec l'État et les banques le 4 août 1983. Ce dernier comprend : un abandon de la production de cycle, un

ajustement « strict » des effectifs, une adaptation des rémunérations, ou encore un renforcement de l'équipe de direction²¹. Cette même année Joseph Sanguedolce perd la municipalité de Saint-Etienne - au profit de François Dubanchet (UDF). La coopérative perd avec lui un fidèle soutien politique, ce qui participe à accroître ses difficultés. Pour satisfaire le nouveau protocole, la coopérative est en effet contrainte d'avoir recours à des licenciements qui sont largement médiatisés²² et entraînent de nombreuses tensions en interne. La situation économique ne s'améliore pourtant pas, les fournisseurs demandent des conditions de paiement exceptionnel (au comptant) par peur de ne pas être payés, les banques échelonnent leurs paiements et accentuent les difficultés financières de la coopérative. Des contentieux judiciaires avec Movitex qui gère la vente par correspondance s'ajoutent à cette longue liste de problème. L'inauguration fin 1984 du nouveau dépôt moderne de Duché arrive malheureusement trop tard. La SCOPD Manufrance est mise en liquidation de biens le 5 avril 1985, et le licenciement collectif est prononcé le 17 avril 1985. ●



N'hésitez pas à nous transmettre vos témoignages, réactions, en nous écrivant à l'adresse suivante :



ihg.gas@free.fr



¹⁸ Archives nationales, carton n°19870344/6, note de Philippe Lagayette (directeur de cabinet du ministre des Finances) et Henri Baquiast (direction du Trésor), le 30 novembre 1980.

¹⁹ Pour plus de détails : Philippe Munck, *Nous accusons*, op. cit.

²⁰ Le gouvernement, qui a soutenu le démantèlement de l'entreprise, fait peser à la SCOPD la responsabilité de ne pas verser les tranches restantes. Cette dernière tente, en effet, de contrecarrer le démantèlement en ouvrant un nouveau magasin et en employant du personnel non prévu dans l'accord afin de commercialiser ses produits.

²¹ Archives départementales de la Loire, carton n°237 J5. Protocole entre la SCOPD Manufrance et ses partenaires financiers pour la mise en œuvre et le financement de son plan de redressement 1983-1985.

²² Articles de *Loire matin* du 28 septembre 1983 ou encore de *l'Express* du 6 octobre 1983.



DRÔLE DE MANIF DES « DASSAULT »

Témoignage des camarades de l'association d'histoire CGT Dassault par Annie Gouesmel, Maurice Lièvre et Christophe Lopez

Pour évoquer les luttes chez Dassault Aviation, nous n'avions que l'embarras du choix !

1967, la grève de plusieurs mois des Bordelais sur l'objectif : parité Paris-Provence.

1968, le conflit qui paralysa la société et aboutit à une liste d'acquis, unique en France.

1976, une grève dite 001 (production à 0.01 %) qui désarçonna la Direction qui dut négocier.

2000, un conflit vigoureux, avec beaucoup de jeunes, sur la réduction du temps de travail.

Mais nous avons préféré évoquer une manifestation bien particulière, menée pour la défense de l'avion franco-français RAFALE.

La bataille pour le RAFALE, menée par la CGT, s'étala sur une vingtaine d'années.

La CGT fut le seul syndicat à conduire cette lutte.

Les autres syndicats étaient attentistes, ou carrément hostiles à l'avion français, comme le prouve la déclaration ci-dessous du secrétaire du CCE (tendance CFDT) :

« Le RAFALE n'est pas notre projet. Lancer un programme franco-français est une connerie. Si on nous écoute, nous devons faire un avion européen ».

La CGT n'a pas trouvé non plus de soutien du côté des hommes politiques. La plupart sont du genre « Europe, Europe », les autres ne sont favorables au Made in France qu'un jour sur deux.

Michel ROCARD voit dans le RAFALE un dossier sinistré.

Jacques CHIRAC dans une confession faite lors d'une université d'été du RPR, dit avoir fait le mauvais choix avec le RAFALE et regrette de ne pas avoir opté pour le F18 américain pour équiper notre porte-avion.

Seul, le PCF soutient le programme RAFALE. Le député Montdargent est souvent monté à la tribune de l'Assemblée nationale pour défendre l'avion français. Fondement de la souveraineté nationale.

« La grande Muette » nous soutenait en silence, tels les militaires de l'armée de l'air que nous avons rencontré au Salon du Bourget. On pense à cet amiral, favorable au RAFALE Marine, venu nous trouver lors d'une manifestation devant le ministère de la Marine. Cet amiral s'est bien gardé d'appeler la police ...

Parmi les dizaines d'actions que nous avons conduites pour défendre le RAFALE, nous avons retenu la grande manifestation de 1996 en raison de son montage particulier.

Contexte industriel et social de Dassault dans les années 1990

Dans les années 1990, la société était dans une situation industrielle très difficile. Le plan de charge dépérissait d'année en année. En effet, la série des Mirage 2000 s'épuisait. L'État poussait Dassault dans le programme européen Eurofighter et ralentissait l'avancée du RAFALE. La CGT avait vu venir les licenciements, à juste raison, puisque de 1985 à 2000 nous avons connu 8 000 licenciements soit la moitié de l'effectif. Par tous les moyens nous avons essayé de combattre l'avion européen, véritable danger pour la France et son aéronautique militaire.

Mais nous avons surtout consacré une partie de nos forces à la défense du RAFALE.



Manifestation pour la défense du Rafale, Paris 1996

Une grande manifestation devant le ministère de la Défense à Paris

Les menaces sur l'emploi se concrétisant, l'État trainant les pieds pour passer commande du Rafale (1^{er} vol en 1986 et 11 ans après, commande d'un seul avion), la CGT se fixa l'objectif d'une grande manifestation à Paris.

Grande manifestation, oui, mais...

Mais comment décider la masse du personnel à y participer ?

Nous savions que les ateliers répondraient présents, mais leurs effectifs étaient tombés à 30 %.

Les ingénieurs et cadres étaient sourds à nos mots d'ordre.

Les techniciens et dessinateurs ne répondaient pas toujours.

Les employés, paralysés par la peur du chef, ne répondaient pas non plus.

Au total, cela risquait d'aboutir à une petite manifestation, face à un grand problème !

Comment en sommes-nous sortis ?

Nous en sommes sortis par un moyen de pratique syndicale pas très orthodoxe ! Nous savions que nos tracts, aussi explicites fussent-ils, laissaient de marbre les « hermétiques ». Nous savions, pour l'avoir tenté à plusieurs reprises, qu'une rencontre avec les syndicats attentistes (CGC et FO) ne donnerait rien. Pas plus qu'avec la CFDT, hostile au RAFALE.

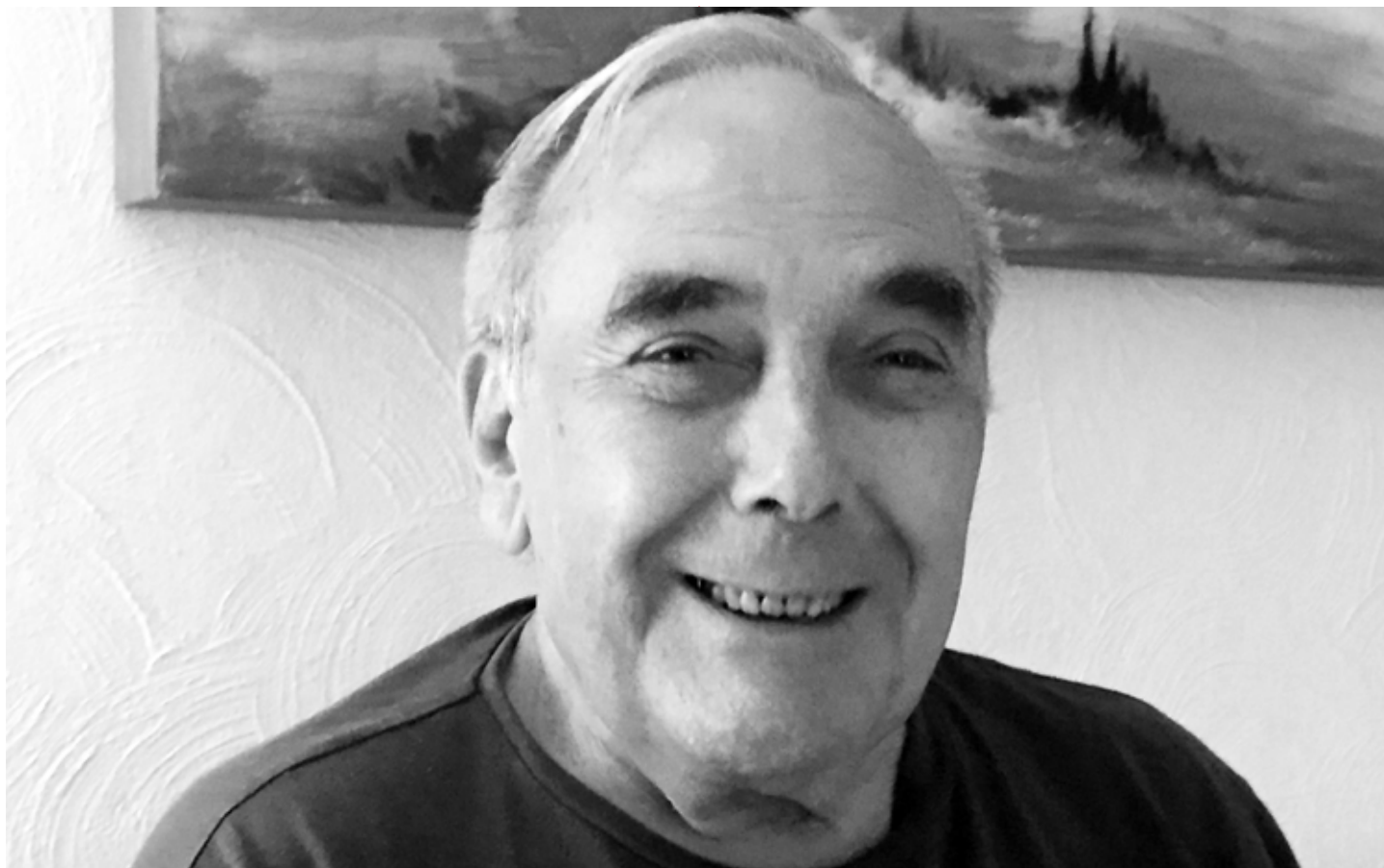
Alors ?

Après réflexion, nous avons envoyé deux émissaires à la Direction générale. Nous lui avons suggéré de parler à la CGC afin de les convaincre que cette manifestation était organisée dans l'intérêt de la société. Nous lui avons suggéré de faire passer un message dans les bureaux, à savoir que cette manifestation à caractère exceptionnel justifiait la présence de toutes et tous dans la rue. Tout a parfaitement fonctionné comme nous le souhaitions : la preuve sur la photo ! ●



Francis GRÉGORI nous a quittés

Par Emeric Tellier



F Francis Grégori nous a quittés le 23 décembre 2022. Né le 26 septembre 1941 à Paris (10^e arr.), fraiseur, délégué du personnel CGT à la Compagnie Électro Mécanique (1964-1973), membre de la commission exécutive du syndicat des métaux CGT du Bourget, membre du secrétariat de l'USTM CGT 93 (1973-1983), membre du bureau et du secrétariat de la Fédération CGT des travailleurs de la métallurgie (1983-1997).

Né à l'hôpital Saint-Louis à Paris (10^e arr.), il a grandi à Drancy (Seine, Seine-Saint-Denis) dans un milieu ouvrier. Ses parents possédaient une boutique de cordonnerie, que sa mère tenait la journée. Son père se levait tôt le matin pour s'employer comme peintre en bâtiment dans l'entreprise que dirigeait son frère et réalisait les travaux de cordonnerie

le soir. Il est le cadet d'une fratrie comportant deux frères et une sœur. Son frère était bottier, l'autre ajusteur et sa sœur travaillait au comité d'entreprise de la SNECMA, après avoir travaillé dans les bureaux aux PTT.

En 1950, Francis Grégori entre dans une école confessionnelle catholique, puis passe son CAP de fraiseur. Tous les ans, il participe aux colonies de vacances organisées par la ville de Drancy, jusqu'à l'âge de 17 ans.

En 1958, il entre à la Compagnie Électro Mécanique (CEM) au Bourget (Seine, Seine-Saint-Denis) comme fraiseur pendant une année environ, puis comme fraiseur-pointeur. Cette usine produit des grosses turbines à vapeur ainsi que des gros alternateurs pour les centrales nucléaires.



Il fait son service militaire en Allemagne, durant une année, puis quatre mois en Algérie. Il finit au grade de sergent. Il en profite pour lire et pratiquer du sport, tout en étant marqué par la violence de la guerre et les dégâts sur les hommes.

À son retour, il retrouve son emploi à la CEM. En janvier 1964, il se syndique au syndicat CGT, en raison de la proximité de ses idées, mais aussi parce que son beau-frère y était syndiqué. En septembre de la même année, il se présente, avec succès, aux élections comme délégué du personnel. Dans le cadre de son activité syndicale, il argumente en faveur de l'ouverture sur les structures syndicales extérieures à l'usine et intègre à ce titre la commission exécutive du syndicat local de la métallurgie du Bourget.

Durant les événements de mai-juin 1968, l'usine est occupée durant un mois. Elle compte alors environ 2 500 salariés. L'activité est intense, les assemblées générales quotidiennes. Il se souvient « avoir vécu des trucs forts, au niveau démocratique justement. » Il fut chargé de prendre la parole à l'entrée de l'usine Philips, au Bourget, pour inciter les salariés à entrer en grève, dans cette entreprise où la CGT était absente. « J'y suis allé, j'ai jacté comme je pouvais, j'avais rien d'écrit, ça c'est un souvenir ! »

Plusieurs centaines de salariés, principalement de l'encadrement, tentèrent de rentrer dans l'usine, ce qui ne manqua pas de susciter des tensions. Durant cette occupation, Monique, avec laquelle il s'est marié quatre ans plus tôt, s'occupe de leur jeune fille et aide sa mère à tenir sa boutique de triperie. Après 1968, le syndicat a, selon ses propres mots « acquis une certaine autorité, que l'on n'avait pas précédemment. » Celui-ci comptait une centaine de syndiqués et était

dirigé par José Pardo, un militant d'origine espagnole.

En 1973, il intègre le secrétariat de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie (USTM) de Seine-Saint-Denis. Il explique : « Alors que je travaillais le soir, dans mon usine, devant ma machine, il y a le gardien qui vient et qui me dit : on te demande à la porte. Je me pointe et je vois le secrétaire général de l'USTM, Gilbert Lebescond. Pourquoi tu viens là, je lui demande. Il me branche et me demande si je serais d'accord pour venir à l'USTM. C'est le ciel qui me tombe sur la tête ! J'étais à mille lieux de tout ça ! » Il devient donc permanent, en charge plus particulièrement du suivi de l'usine Citroën d'Aulnay (Seine, Seine-Saint-Denis) alors en construction. Il a alors « fait connaissance avec la lutte, la lutte qui ne rigolait pas », en insistant : « Les mecs qui militaient là-dedans, que ce soit de la CGT ou de la CFDT, ce n'était pas de la tarte. » Tous les mois, avec Christian Bonnin, il organisait une réunion des syndiqués et sympathisants CGT à la salle communale d'Aulnay, malgré la répression patronale et de la Confédération française du travail (CFT). Il est également l'un des organisateurs du « Printemps de la dignité », les grandes grèves victorieuses qui touchèrent Citroën en 1982.

Il a aussi suivi les luttes contre les fermetures d'usine en Seine-Saint-Denis, comme Caze-neuve à La Plaine-Saint-Denis (1976-1979), Mecano à La Courneuve (1976-1978) ou Idéal-Standard à Aulnay (1975). Durant ce dernier conflit, il se souvient : « Monique s'est retrouvée seule, à vivre dans une caravane en attendant que j'achève la construction de notre maison. Mais le conflit m'obligeait à rester avec les salariés, pour occuper l'usine et organiser des actions. Heureusement que des camarades de la CGT du département



Jean-François PIBOULEAU

sont venus donner un coup de main pour achever le chantier ! ».

Lors du 29^e congrès fédéral, à Saint-Étienne, en novembre 1976, il est élu au comité exécutif fédéral (CEF). Il intègre le Bureau fédéral ainsi que le Secrétariat fédéral à l'occasion du 31^e congrès fédéral de Saint-Ouen en avril 1983. Dans un secrétariat composé d'André Sainjon, de Jean Desmaison, d'Hubert Doucet et de Serge Lelay, il est plus particulièrement chargé de la trésorerie fédérale. Il est de ceux qui, au niveau du secrétariat et du bureau fédéral, s'opposent à André Sainjon, de la lutte pour la défense des Chantiers navals de La Ciotat (1986) jusqu'à la démission de ce dernier à l'été 1988. Il quitte la direction fédérale après le 35^e congrès fédéral, à Paris La Villette, en 1997.

Très sportif, il a pratiqué du football, du handball, de l'athlétisme. Il a découvert le sport à l'occasion du patronage du jeudi, mais également grâce aux clubs sportifs existants au sein du comité d'entreprise de son usine. Il a notamment joué en première nationale au handball, en tant que gardien de but, au club de Drancy.

Marié en juillet 1964, il est le père de deux enfants. ●



Jean-François Pibouleau nous a quittés le 9 février 2023. Embauché en 1990 au secteur des presses de l'usine Renault à Boulogne-Billancourt, il a assumé plusieurs mandats électifs d'abord à Billancourt puis au Technocentre de Guyancourt. Il a été Délégué du personnel, membre au CHSCT, élu au Comité d'établissement et au bureau du Comité central d'entreprise. Il a par ailleurs été fortement actif dans les commissions sociales et de formation professionnelle.

Tout au long de sa vie militante et en parallèle de ses responsabilités électives, Jean-François Pibouleau a occupé de nombreuses responsabilités au sein de la CGT et dans différentes structures pour la représenter. Il a été membre de la Commission exécutive de la FTM CGT de 2008 à 2011, de l'Union des syndicats de la métallurgie parisienne, à la Région Ile-de-France ou encore de l'Union fraternelle des métallurgistes. Sensible aux questions de protection sociale, il s'est beaucoup investi au sein du groupe de protection sociale Humanis. Ces dernières années il assumait la responsabilité d'adjoint puis, depuis 2020, de Délégué syndical central des syndicats CGT Renault.

Jean-François Pibouleau a consacré une part importante de sa vie à lutter contre les injustices en travaillant au rassemblement du plus grand nombre pour le bien commun et l'émancipation de tous. ●

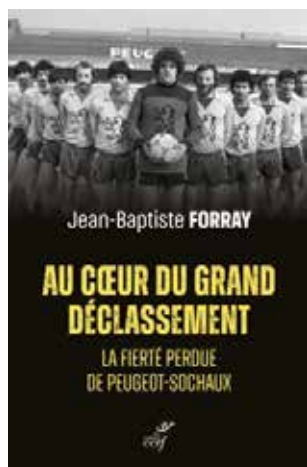
SOURCES : Entretien avec l'intéressé, 26 juin 2019.

— comptes-rendus des congrès de la FTM-CGT (1973-1997).



Au cœur du grand déclassement La fierté perdue de Peugeot-Sochaux

Par Jean Cadet, membre du CA de l'IHS CGT métaux



Jean-Baptiste Forray, rédacteur de la *Gazette des Communes*, nous propose dans son livre, *Au cœur du grand déclassement* une enquête documentée sur la famille Peugeot à travers l'histoire du FCSM (Football Club Sochaux Montbéliard), 1^{er} club professionnel créé en

1928 par Jean-Pierre Peugeot. Il est racheté en 2015 par Wing Sang Li, nouveau propriétaire « entouré de drôles de paroissiens », nous dit l'auteur.

La journée du 11 juin 1968 où les CRS tuèrent par balle un jeune gréviste et firent plus de 150 blessés, nous est racontée avec force et détails. De même, on apprend que pour faire face à ses besoins de main-d'œuvre, Peugeot aura recours à l'ONI¹ qui lui fournira des milliers d'O.S. en provenance du Maroc, de Yougoslavie, de Turquie et d'Italie qui, nous dit J-B. Forray, « cèdent aux sirènes du capitalisme ». Nous est contée la vie pas toujours facile de ces célibataires. Pour faire « baisser la température » Peugeot recrute des joueurs yougoslaves pour le FCSM et Abdel Djaadoui, joueur algérien.

J-B. Forray nous narre aussi le parachutage de Pierre Moscovici² pour tenter de succéder à André Bouloche, maire PS de Montbéliard, décédé en 1978, dans un accident d'avion.

¹ Office National de l'Immigration

² P. Moscovici est aujourd'hui premier président de la Cour des comptes.

Arrivé en 1992, Pierre Moscovici échoue aux élections et n'obtient le siège de député de Sochaux-Audincourt. Il échouera aussi à prendre la Mairie de Montbéliard (élections de 1995 et 2001) à Louis Sauvet, cadre chez Peugeot soutenu par Pierre Peugeot.

Il sera un éphémère président de la Communauté d'agglomération du pays de Montbéliard en 2008, qu'il avait baptisé PMA. Les mauvaises langues parlaient de « Pierre Moscovici Agglomération ». Il retournera définitivement à Paris. François Hollande le nommera commissaire européen en 2014. Son implantation souhaitée par le PS local aura échoué.

Tout au long de ses 270 pages, J-B. Forray nous introduit dans les coulisses, les secrets et les rivalités des nombreux membres de cette famille d'industriels protestants, qui avec la famille Japy, catholique, ont façonné cette région industrielle du pays de Montbéliard de 140 000 habitants. ●



Jean-Baptiste Forray, *Au Cœur du grand déclassement - La Fierté perdue de Peugeot*. Les Éditions du Cerf | 20 euros.



N'hésitez pas à nous transmettre vos témoignages, réactions, en nous écrivant à l'adresse suivante :



ihs.gas@free.fr





Les fantômes noirs de l'esclavage

L'esclavage, fléau de l'organisation humaine depuis la nuit des temps, où le vaincu devenait possession du vainqueur, a connu une évolution sordide au cœur de la civilisation occidentale.

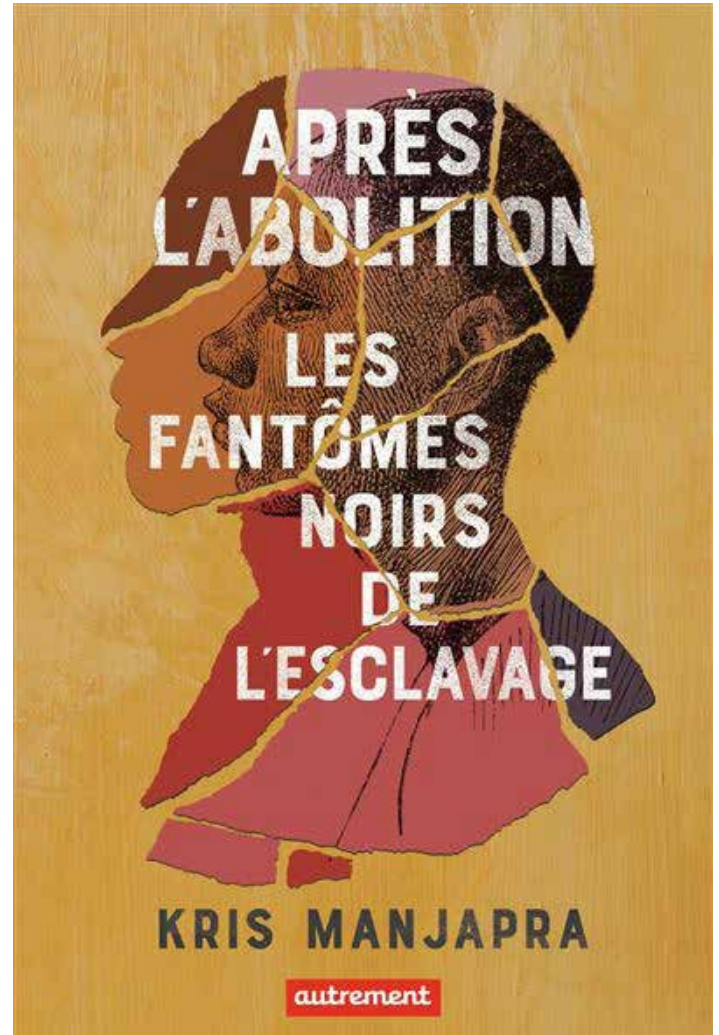
Partie intégrante d'un schéma de société, il aboutit au XVII^e siècle à un mécanisme proprement industriel où la force humaine, puisée principalement en Afrique noire, est l'énergie motrice d'une économie en pleine expansion. Asservi légalement par le Code noir de Colbert, l'esclave devient un élément abstrait, dont on nie l'humanité, mais essentiel au processus de production capitaliste.

Dès les prémices de la révolution industrielle, l'esclavage, problème moral pour certains, devient principalement un affrontement entre différentes formes de développement économique.

L'auteur revient sur les mouvements d'émancipation issus pour certains des bonnes consciences blanches en recherche de rédemption, des esclaves et de leurs descendants mais surtout de la confrontation des nouveaux modèles d'exploitation.

Il étudie la mécanique mise en place pour concrétiser l'abolition.

Un fait majeur se dégage des différentes situations étudiées : chaque processus s'élabore avant tout sur la préservation du droit de propriété, pilier central de notre société. Ainsi, le renoncement à un bien doit se traduire par une compensation. Tous les esclavagistes seront indemnisés de la perte de leur potentiel d'énergie humaine. Ce sont les esclaves qui paieront leur affranchissement. Le cas d'Haïti qui arrache par la lutte sa liberté et son indépendance est emblématique. Contrainte à indemnisation, l'île, endettée, restera plongée jusqu'à ce jour dans la misère.



L'ouvrage évoque aussi la souffrance, la torture, le démantèlement des familles, les maladies, les meurtres et fait le bilan de ce crime qui persiste : des femmes et des hommes enfin « libres » à qui on ne réserve que le racisme au quotidien, l'exploitation, la ségrégation et l'apartheid.

Un livre pour savoir, ou se rappeler, et mesurer le prix de notre supériorité économique. Un livre sur notre humanité. ●

Kris Manjapra, *Après l'abolition : Les fantômes noirs de l'esclavage*, Paris, Autrement, 2023, 368 p. **22,90 euros**



À voir, à lire

Les Otages



Taina Tervonen, très attachée au Sénégal, nous raconte les pérégrinations d'objets issu de pillages coloniaux. Aujourd'hui enjeu d'une restitution officielle, ils participent à un nouvel épisode de la longue histoire de la France-Afrique.

Grâce à ses recherches, aux témoignages des gardiens du patrimoine sur les deux continents et des archives dispersées, se dessine le parcours du butin et des acteurs, victimes et bourreaux, d'une sinistre épopée.

Le rappel des faits historiques, aussi douloureux qu'ils soient pour certains, n'entachent pas le fruit d'un vol avec violence de leur

statut de biens culturels, propriété inaliénable de la France.

Et la question s'impose : soi-disant préservés et valorisés dans nos musées nationaux, quel pourrait être leur avenir entre les mains des véritables ayants droits ?

Cet exemple éclaire la persistance du regard tronqué que l'on porte à nos anciennes « possessions coloniales » et que combler le fossé économique et culturel qui nous sépare n'est pas encore à l'ordre du jour.

Nous nous associons aux remerciements que l'auteur écrit en exergue de ces travaux :

« Aux archivistes du monde entier, gardiens de la mémoire et des petits papiers, sans qui cette histoire n'aurait jamais pu être racontée. » ●

Taina Tervonen, *Les Otages, contre histoire d'un bulletin colonial* | Éditions Marchialy, 2022, 255 p. **20 euros**



[Institut d'histoire sociale CGT | Métaux
https://histoire.ftm-cgt.fr/](https://histoire.ftm-cgt.fr/)





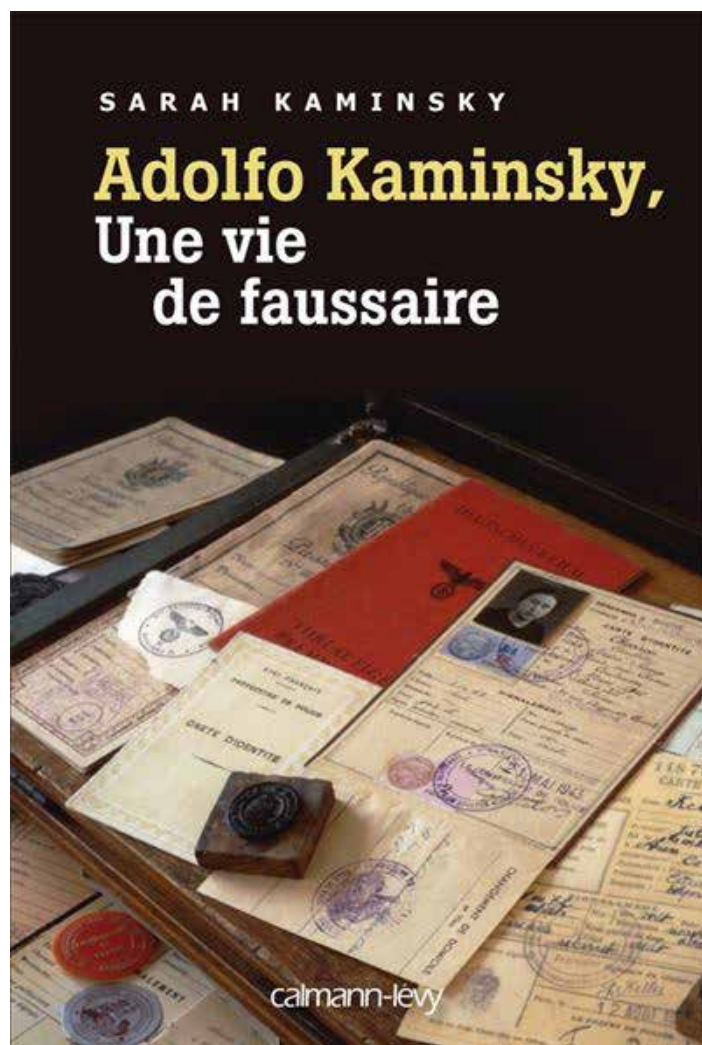
À (re) découvrir : Adolfo Kaminsky (1925 - 2023)

« Rester éveillé. Le plus longtemps possible. Lutter contre le sommeil. Le calcul est simple. En une heure, je fabrique trente faux papiers. Si je dors une heure, trente personnes mourront ... ».

Ces mots sont d'Adolfo Kaminsky lorsqu'il évoquait la fabrication de faux papiers sous l'Occupation, pour sauver des enfants juifs traqués par le régime de Vichy et les nazis.

Le 9 janvier dernier, Adolfo Kaminsky est décédé à l'âge de 97 ans. Né en Argentine en 1925, de parents russes et juifs, il arrive en France à l'âge de 7 ans. Il arrête l'école à 12 ans et demi, travaille à l'usine puis apprend le métier de teinturier. Son patron ingénieur-chimiste lui apprend les bases de la chimie et ça le passionne ! La 2^{de} guerre mondiale éclate, Adolfo est déporté à Drancy, puis libéré parce que ressortissant argentin. A compter de ce moment, il a 14-15 ans, entre dans la Résistance et met ses merveilleuses qualités de chimiste, teinturier et photographe au service de la production de faux papiers. Adolfo Kaminsky poursuivra sa vie de faussaire en toute clandestinité et toujours gracieusement jusqu'à être presque découvert en 1971. Il part alors se faire discret en Algérie pendant une dizaine d'années. Ce sont des milliers de persécuté.es et de militant.es qui ont pu rester libres et en vie grâce aux actions de Kaminsky : familles juives, résistant.es politiques, réseaux de soutien au FLN, membres du groupe Solidarité d'Henri Curiel, militant.es de l'ANC en Afrique du Sud, ou pour l'indépendance de la Guinée-Bissau ou de l'Angola.

La vie militante et clandestine d'Adolfo Kaminsky est passionnante et combative ! De cet homme discret et humaniste, se dégagent une intelligence et une bonté sans



commune mesure ... Il est à lire et à écouter ! ●

Sarah Kaminsky, Adolfo Kaminsky : Une vie de faussaire, Calmann-Levy (disponible en Livre de poche) Collectif, **Adolfo Kaminsky, Changer la donne**, Cent mille milliards éditeur, 2019

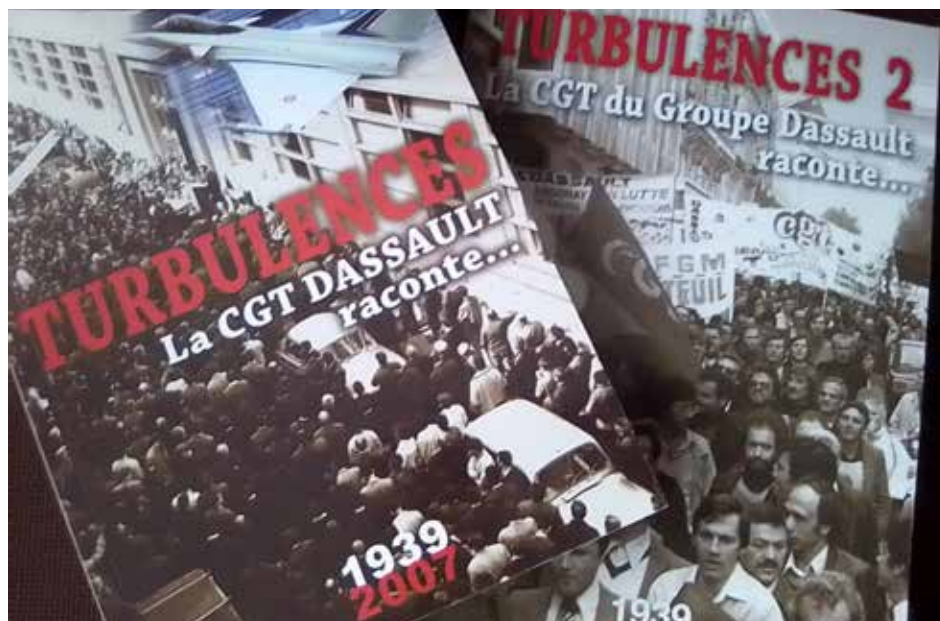


France culture, émission Les pieds sur terre, **épisode du 13/01/2023** Le faussaire héroïque et sa fille (28 min).



À voir, à lire

L'Association Histoire CGT Dassault



A publié deux livres retraçant l'Histoire Sociale dans la Société Dassault

Tome 1 : Dans l'usine prototype Dassault Saint-Cloud : période 1939-2007.

Tome II : Dans l'ensemble des usines du groupe Dassault : période 1939-2013.

Ces ouvrages collectifs sont préfacés par Bernard Thibault, Secrétaire Général de la CGT.

Des syndicalistes CGT, actifs et retraités retracent la longue histoire des salariés Dassault.

Le mot « Turbulences » emprunté au vol des avions n'est pas trop fort : il illustre bien ce qui attend le lecteur qui voudra embarquer pour ce voyage au-dessus de soixante-dix années de vie socio-économique mouvementées.



Accrochez vos ceintures !
Deux livres : 20 € Prix Spécial
BON DE COMMANDE
livres Turbulences

Indiquez l'adresse à laquelle votre commande doit être envoyée :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Commande (frais de port inclus)

Livres (Tome 1 + Tome 2) au prix de 20€ les deux,
nombres commandés :

Chèque à libeller au nom de : **Syndicat CGT Section retraités**

Le joindre à votre bon de commande et envoyer à :

Syndicat CGT Section retraités Dassault
12 rue de la République
92 150 Suresnes

L'Institut d'histoire sociale CGT de la métallurgie s'associe à la journée internationale de lutte pour les **DROITS DES FEMMES** et aux mobilisations actuelles contre la réforme des retraites qui pénalise particulièrement les femmes.



**Dénonçons partout l'injustice sociale majeure
de cette réforme !
Exigeons son retrait immédiat !**



Manifestation de travailleuses du Centre hospitalier intercommunal de Créteil (C.H.I.C.), 26 avril 1972 lors d'une journée départementale d'action pour la défense de l'emploi

© Gérald Bloncourt | Coll. IHS CGT Métaux